



Commission Régionale des Compétitions Seniors

Réunion restreinte du lundi 11 août 2025

Présents : Gilles COUSIN - Philippe FOURE - Onofrio PAVONE

Excusés : Denis LAMORILLE – Jean Michel HENON – Geoffrey FATIEN– Pierre BIENVENU– Patrick DANZ.

Assiste : Florence MUYLLE

Document sous réserve des procédures en cours et/ou à venir

Suite à la demande du club de PROVIN US, à la commission gestion des compétitions, la possibilité pour son équipe évoluant en seniors R3, de pouvoir évoluer en seniors D1.

Considérant la prise d'acte d'intégrer l'équipe de CYSOING WB EC en seniors R3 suite à la décision de la CFRC en date du 28 juillet 2025, décision notifiée à la LFHF en date du 31 juillet 2025,

La commission décide de valider la demande du club de PROVIN US et de remettre l'équipe à disposition de son District pour la saison 2025 2026.

De ce fait, l'équipe de CYSOING WBEC prend la place de PROVIN US en seniors R3 B

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régional d'Appel (juridique@lfhf.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée.

Gilles COUSIN
Président